

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 24.02.2026, il a été constitué un Groupement Foncier Agricole (G.F.A.), société civile particulière, régi par les articles L.322-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime et 1832 et suivants du Code civil, présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : GFA DE SERMET NORD ;

Siège : 753, chemin de Sermet – 81340 VALENCE D'ALBIGEOIS;

Durée : 99 ans ;

Objet : La propriété, la jouissance et l'administration d'immeubles et droits immobiliers à destination agricole aux fins de création ou de conservation d'une ou de plusieurs exploitations agricoles, et, plus généralement, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à cet objet pourvu qu'elles en soient le prolongement et à condition qu'elles ne modifient pas son caractère civil et soient conformes à la législation régissant les groupements fonciers agricoles;

Capital : 1 000 euros, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire ;

Gérance : ont été nommés gérants de la société sans limitation de durée :

Eric CASTANIE demeurant au 32, chemin de la Gravarié – 81340 VALENCE D'ALBIGEOIS,

Thierry CASTANIE demeurant au 461, chemin de Cambors – 81340 VALENCE D'ALBIGEOIS.

Cession de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision collective extraordinaire.

Pour avis, La gérance